



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-109583>

Département(s) de publication : 01

Annonce n° 24-109583

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat de concession de service public ayant pour objet de confier la conception, la réalisation, l'exploitation et la commercialisation du smart grid thermique de la ZAC Ferney-Genève innovation et des communes de Ferney Voltaire et de Prévessin Moëns.

Description : Le projet de la CAPG est de réaliser un smart-grid thermique comprenant un volet électrique et numérique sur la ZAC Ferney-Genève Innovation et les communes de Ferney Voltaire et Prévessin Moëns. Le projet consiste à : - récupérer la chaleur fatale du CERN à 25oc, - alimenter des sous-stations à l'aide d'un réseau de chaleur dont la température avoisine les 20oc dans la Zac, - générer l'énergie thermique (chaud/ froid Ecs) dans des sous-stations utilisant un principe thermodynamique, - stocker l'énergie à l'aide de sondes géothermiques et éventuellement des moyens de stockage complémentaires, - éventuellement, prévoir des moyens ENR complémentaires (thermiques et/ou électriques en autoconsommation par exemple), - intégrer le numérique au coeur du projet notamment gérer de manière prédictive le fonctionnement des boucles d'eau et des moyens de production en les couplant aux données énergétiques des bâtiments alimentés. Le présent avis constitue un avis de modification du contrat initial référencé ci-dessus suite à la conclusion d'un avenant n°01 au contrat, approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 24 janvier 2024 et signé le 26 juin 2024. Cet avenant n°01 a pour objet de : - prolonger la durée du contrat ; - revoir les tarifs applicables aux usagers ; - modifier à la marge le programme initial des travaux ; - mettre à jour les conditions de financement du projet par la SEMOP ; - procéder à diverses adaptations du contrat. Les modifications du contrat sont basées sur des clauses contractuelles prévues dans les documents initiaux de la concession conformément à l'article 43, paragraphe 1, point a), de la directive 2014/23/UE. L'avenant et ses annexes non couvertes par le secret industriel et commercial sont consultables auprès de la direction générale des services techniques : horaires d'ouverture (hors jours fériés) du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le

vendredi de 9h00 à 12H30 et de 14h00 à 16h30. Ces documents sont communicables sur simple demande à l'adresse suivante: dgst@paysdegexagglo.fr

Identifiant de la procédure : 122d322f-0271-495e-8f2b-255f87a2f1f9

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71321200 Services de conception des systèmes de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : contrat de concession de service public ayant pour objet de confier la conception, la réalisation, l'exploitation et la commercialisation du smart grid thermique de la ZAC Ferney-Genève innovation et sur les comunes de Ferney-Voltaire et Prévessin Moëns

Description : le projet de la CAPG est de réaliser un smart grid thermique comprenant un volet électrique et numérique sur la ZAC Ferney-Genève Innovation et les communes de Ferney Voltaire et Prévessin Moëns. Le projet consiste à: - récupérer la chaleur fatale du CERN à 25oc, - alimenter des sous-stations à l'aide d'un réseau de chaleur dont la température avoisine les 20oc dans la Zac, - générer l'énergie thermique (chaud/ froid Ecs) dans des sous-stations utilisant un principe thermodynamique, - stocker l'énergie à l'aide de sondes géothermiques et éventuellement des moyens de stockage complémentaires, - éventuellement, prévoir des moyens ENR complémentaires (thermiques et/ou électriques en autoconsommation par exemple), - intégrer le numérique au coeur du projet notamment gérer de manière prédictive le fonctionnement des boucles d'eau et des moyens de production en les couplant aux données énergétiques des bâtiments alimentés.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71321200 Services de conception des systèmes de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité économique, juridique et financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du service

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité environnementale de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Un recours de pleine juridiction contre l'avenant ou certaines de ses clauses non règlementaires qui en sont divisibles peut être exercé dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis. Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant à la suspension de l'exécution de l'avenant (article L. 521-1 du code de justice administrative).
- un recours pour excès de pouvoir peut être exercé contre les clauses règlementaires de l'avenant dans un délai de 2 mois à partir de la date de publication du présent avis.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 146,180,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SEMOP PAYS DE GEX ENERGIES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SEMOP PAYS DE GEX ENERGIES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 210,477,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT SEMOP PAYS DE GEX ENERGIES

Titre : contrat de concession de service public ayant pour objet de confier la conception, la réalisation, l'exploitation et la commercialisation du smart grid thermique de la ZAC Ferney-Genève innovation et des communes de Ferney-Voltaire et Prévessin-Möens.

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Numéro d'enregistrement : 240100750

Adresse postale : 135 rue de Genève

Ville : Gex

Code postal : 01170

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Adresse électronique : marches@paysdegexagglo.fr

Téléphone : +33 450993881

Adresse internet : <https://www.paysdegexagglo.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://webmarche.adullact.org>

Profil de l'acheteur : <https://webmarche.adullact.org>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 1769000058

Adresse postale : Palais des juridictions administratives 184 rue Duguesclin

Ville : Lyon cedex 03

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : +33 487635000

Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SEMOP PAYS DE GEX ENERGIES

Numéro d'enregistrement : 902 980 945

Adresse postale : 13 c chemin du Levant

Ville : Ferney-Voltaire

Code postal : 01210

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Adresse électronique : claire.grand@dalkia.fr

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d54fe14f-b942-44b1-9d69-e021bcb8b96b - 02

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/09/2024 à 17:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/09/2024